La Fédération Nationale des Étudiants en Sciences

AFNEUS

Les étudiant.e.s en sciences

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ETUDIANT.E.S EN SCIENCES, TECHNIQUES ET INGENIERIE

Février 2016

Association Fédérative Nationale des Étudiants Universitaires Scientifiques

Table des matières

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ETUDIANT.E.S EN SCIENCES, TECHNIQUES ET INGENIERIE 0

Résumé des préconisations de l'AFNEUS 2

Préambule 3

I] Renforcer les dispositifs d'orientation et d'information 4

1 - Trouver sa formation 4

2 - Une plate-forme : "Etudiant en Sciences" 4

3 - Admission Post Bac 5

4 - La réorientation 5

5 - Les filières professionnalisantes 6

II] L'étudiant.e acteur de sa formation 6

1 - Classe inversée 6

2 - Évaluation des enseignements 7

3 - UE Spécifiques 8

4 - Stages 9

5 - Entrepreneuriat 10

6 - Engagement étudiant 10

III] L'Université dans son environnement et vers ses étudiant.e.s 11

1 - Politique des langues 11

2 - Approche Programme 11

3 - Développement de l'alternance 12

4 - Forums de l'emploi 12

5 - Réseau Alumni 12

6 - Fablab 13

7 - Le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le passeport compétence 14

Résumé des préconisations de l'AFNEUS

Renforcer les dispositifs d'orientation et d'information

- Renforcer le lien CIO/SCUIO et intégrer les étudiant.e.s dans l'orientation des lycéen.ne.s
- Mise en place d'une plate-forme nationale d'orientation pour les lycéen.ne.s
- Favoriser et unifier l'accès aux services d'orientation et de réorientation
- Conserver la spécificité des filières professionnelles et leur insertion rapide dans le monde du travail

L'étudiant.e acteur de sa formation

- Mise en place d'Unités d'Enseignement spécifiques à la connaissance du milieu de l'entreprise
- Généraliser les stages validés sous la forme d'une UE en licence
- Valoriser et mieux accompagner l'entrepreneuriat étudiant.
- Valoriser l'engagement étudiant.e par un supplément au diplôme et accompagnement par le RSE

L'Université dans son environnement et vers ses étudiant.e.s

- Permettre une véritable évaluation du niveau de langue en se basant sur le CECRL
- Favoriser le lien entreprise - université
- Construire les formations selon une approche par compétence et selon une « vision » de l'étudiant.e diplômé
- Préparer les étudiant.e.s à être recrutés en alternance au niveau master
- Mise en place d'ateliers de rencontres entre étudiant.e.s et professionnel.le.s
- Développer les réseaux Alumni et l'usage des réseaux sociaux (Facebook / LinkedIn)

Préambule

Les sciences, comme le reste de l'enseignement supérieur en France, subissent de plein fouet la massification et l'augmentation des effectifs. Le nombre de diplômés en Sciences est en constante augmentation depuis 2005 (**+13000** pour les Licences et **+10000** pour les Masters[1]). L'état a affiché dans la StraNES (Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur) la volonté de "*promouvoir les filières scientifiques*"[2] dans le cadre de l'orientation des lycéen.ne.s. Tous les facteurs poussent donc à une prolongation de la massification de l'enseignement supérieur scientifique. Dans cette situation, il est nécessaire que les diplômés puissent s'insérer sur le marché de l'emploi. Actuellement, la France enregistre 11% de chômeurs parmi les diplômés de l'enseignement supérieur. Il est donc nécessaire d'apporter une **gamme de solutions durables et fonctionnelles au problème de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés**. Il faut aussi s'assurer que le jeune diplômé obtient un poste cohérent avec son niveau d'étude et sa formation.

Selon une enquête de la Fondation pour l'innovation politique de 2011, les Jeunes Français.es sont confiants dans l'avenir de leur pays à 17% et confiants dans leur propre avenir à 49%. Ces faibles pourcentages doivent inciter les institutions à revoir notre modèle d'enseignement et par conséquent d'insertion professionnelle.

L'insertion professionnelle des étudiant.e.s peut se concevoir selon 3 grands axes. Nous nous attacherons, tout d'abord, à développer la problématique de **l'orientation des jeunes** dès la 2nde, l'objectif étant de permettre une meilleure connaissance des formations et de l'enseignement supérieur de la part des lycéen.ne.s.

Par la suite, nous développerons la place de l'étudiant.e dans sa formation. Son rôle ne peut plus simplement se limiter à "*suivre une formation*", il doit être **acteur de sa formation**.

Pour finir, nous nous intéresserons à la position que devrait adopter l'Université dans son environnement socio-économique. Avec l'application de la loi Fioraso de juillet 2013, les Universités ne doivent pas perdre de vue leur implantation locale et leurs spécificités.

---

[1] RERS 2015, p259
[2] StraNES, p42

I] Renforcer les dispositifs d'orientation et d'information

1 - Trouver sa formation

Depuis 2008, le nombre d'étudiant.e.s dans les filières scientifiques est en constante augmentation, augmentation d'autant plus marquée dans les filières sciences de la vie. Devant une telle augmentation des effectifs, il est nécessaire d'améliorer les systèmes d'orientation existants. Il est primordial que tout étudiant.e puisse être accompagné dans son projet professionnel.

Les **CIO** (*Centre d'Information et d'Orientation*) et **SCUIO** (*Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation*) **doivent davantage travailler main dans la main**. En effet, trop souvent des étudiant.e.s s'engagent dans des études universitaires sans en connaître les débouchés professionnels.

L'AFNEUS souhaite aussi développer le rôle des étudiant.e.s et des associations étudiantes dans l'orientation des lycéen.ne.s. Ceux-ci doivent être en première ligne pour présenter et promouvoir leurs formations auprès des futurs néo-bacheliers. Ceci permet de désacraliser le premier contact des lycéen.ne.s avec l'enseignement supérieur et met en avant une démarche d'ouverture et de formation par les paires.

2 - Une plate-forme : "Etudiant en Sciences"

L'AFNEUS lancera dans le courant du premier semestre 2016 une plate-forme d'orientation pour les lycéen.ne.s. Celle-ci vise à cartographier l'ensemble des filières scientifiques universitaires au niveau national. Ce projet part du constat que l'information est difficile à trouver de nos jours : un.e lycéen.ne se perd facilement dans ce flot d'intitulés de formations. Il est donc vital d'apporter un **guide aux étudiant.e.s** afin qu'ils s'orientent au mieux.

Cette plate-forme interactive apportera les informations essentielles à l'étudiant.e en quelques clics et il pourra ainsi être redirigé vers la page de l'Université pour avoir des compléments d'informations.

Cet outil sera associé à la plate-forme créée par Unisciel : Faq2sciences qui offre des tests de positionnement aux lycéen.ne.s. La plate-forme permettra donc aux futur.e.s étudiant.e.s de faciliter leur orientation ainsi que de permettre leur auto-évaluation dans le domaine choisi afin de les conforter dans leurs choix.

3 - Admission Post Bac

À la fin de l'année 2015 a été annoncée une réforme d'Admission Post Bac (APB) par monsieur le secrétaire d'état Thierry Mandon et madame la ministre Najat Vallaud-Belkacem. Si cette révision est la bienvenue, elle ne doit pas seulement être une promesse politique mais elle doit s'accompagner de mesures concrètes de la part de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur. Il est primordial que sa **mise en place soit suivie et qu'elle permette d'obtenir un véritable retour d'expérience.**

4 - La réorientation

A l'heure où nous parlons de plus en plus de spécialisation progressive en Licence la mise en place d'une 1ère année commune est une priorité pour les étudiant.e.s des filières scientifiques.

C'est pourquoi, **l'AFNEUS préconise un accès facilité aux services de l'Université permettant une orientation ou réorientation après l'entrée dans l'enseignement supérieur**. Ces services doivent être accessibles via un guichet unique physique et dématérialisé. L'Université doit aussi donner le moyen à ses étudiant.e.s de se renseigner et d'approfondir leur compréhension du fonctionnement de leur Université et de ses services par différents évènements, que cela soit lors des rentrées universitaires (village des services, des associations, etc…) ou lors des évènements citoyens universitaires (élections, etc…).

Ainsi, en construisant son parcours, l'étudiant.e devient l'acteur de son insertion professionnelle. Celui-ci peut donc se fixer des buts à atteindre pour préparer au mieux son entrée dans le monde socio-économique.

5 - Les filières professionnalisantes

Les IUT ont été pensés dans le but d'une insertion professionnelle rapide (Bac +2). Il est important qu'ils gardent cette spécificité et leur lien avec le monde de l'entreprise. Si des passerelles peuvent exister entre filières professionnelles et filières "générales", elles ne doivent pas être le chemin d'accès détourné ou privilégié aux filières générales.

En effet les DUT ne doivent pas être mis en avant pour leur lien avec une licence générale mais pour leur insertion professionnelle.

Concernant l'orientation, il est important de conserver une continuité entre le bac choisi et la filière post-Bac. Aussi, il est cohérent d'orienter un.e élève en Bac professionnel vers un BTS et un.e élève en Bac technologique vers un DUT ou une Licence professionnelle. Si ces différents Baccalauréats existent c'est pour permettre une orientation plus rapide et plus cohérente. C'est pourquoi il est primordial de commencer le travail d'orientation dès la 2nde pour permettre un choix éclairé de l'élève quant à son Baccalauréat. Bien évidemment, les cas spécifiques doivent être traités au cas par cas par les services d'orientation

Il est aussi important de valoriser la place des Licences professionnelles à l'université et de les réimplanter dans le bassin d'emploi régional. La Licence professionnelle doit être mise en avant suite à un DUT, elle permet l'acquisition de compétences complémentaires et d'une plus-value pour l'insertion professionnelle. La Licence professionnelle doit rester un moyen de s'insérer directement sur le milieu de l'emploi dans le domaine de formation visée et non comme un moyen détourné d'accéder au Master.

II] L'étudiant.e acteur de sa formation

1 - Classe inversée

Au fil des années, le concept de classe inversée s'est développé dans l'ensemble du modèle éducatif français. De nombreux enseignant.e.s et professeur.e.s modifient leur façon d'enseigner pour créer un modèle plus en relation avec l'humain. Ce modèle a pour objectif de **développer les interactions et le travail d'équipe au sein d'un groupe** au lieu de laisser parler une seule personne pendant des heures. Cette méthode permet, de

plus, de maintenir l'attention des étudiant.e.s, pour vérifier leur compréhension, pour qu'ils développent des apprentissages plus nombreux et de meilleure qualité, et de développer des compétences transversales.

Pour permettre sa réalisation, l'apport de connaissances se passe en dehors des heures de cours, avant d'arriver en cours. Via des vidéos, des articles, des ouvrages, des recherches personnelles, etc…, l'étudiant.e acquiert les connaissances de bases nécessaires à l'apprentissage. L'apprentissage proprement dit se fait lui en cours en présence d'un enseignant. **On libère ainsi du temps pour mettre en pratique les connaissances ainsi acquises de manière à approfondir les notions, favoriser et vérifier la compréhension des étudiant.e.s**.

Concernant les compétences transversales acquises, les étudiant.e.s vont apprendre à travailler en équipe, à gérer un projet, à savoir parler et présenter devant un public, etc… L'ensemble de ces compétences est aussi destiné à l'ouverture d'une collaboration commune à un projet, évitant ainsi l'isolement, l'abandon. L'étudiant.e ne comprenant pas pourra plus facilement trouver une réponse dans le travail en équipe que chez lui et ainsi lui permettre d'éviter de baisser les bras.

Le rôle de l'enseignant.e est aussi changé puisqu'il n'a plus besoin de répéter des heures et des heures la même chose. Il devient **moteur et leader**, et peut insuffler sa passion et ses connaissances dans un cadre ouvert à la discussion.

Il faut donc **favoriser la mise en place de ce type de dispositif sur certaines UE spécifiques à la connaissance de l'entreprise, l'anglais, ou encore sur la méthodologie du travail universitaire**. Ceci permet d'éprouver le dispositif et de le généraliser sur les UE se déroulant principalement en TD.

2 - Évaluation des enseignements

Aujourd'hui l'évaluation des enseignements est mise en place dans la majorité des établissements mais il est important que cette action soit valorisée par la composante. Aussi elle ne doit pas être un exutoire pour les étudiant.e.s, et ne doit pas être simplement stockée et oubliée. Les évaluations des enseignements doivent surtout permettre un

véritable retour et une **véritable remontée d'informations de l'étudiant.e vers la composante**.

Le Cadre National des Formations rend obligatoire la création de conseils de perfectionnement. Ces conseils de perfectionnement doivent être des forces de propositions afin d'assurer une remontée efficace d'informations. Il convient de responsabiliser davantage les étudiant.e.s pour leur permettre de jouer un rôle plus moteur dans ces conseils de perfectionnement.

L'AFNEUS préconise la présence d'au moins deux étudiant.e.s par niveau de formation au sein de chacun de ces conseils.

Toutes ces mesures d'évaluation ont un rôle non seulement dans l'amélioration de l'offre de formation mais doivent également pouvoir être utilisées pour avoir un retour unifié de l'insertion professionnelle des étudiant.e.s. En questionnant les étudiant.e.s sur leur implication dans l'insertion professionnelle ou sur les possibilités offertes par l'Université, l'établissement peut adapter ses actions en fonction des demandes ou des lacunes.

Lors des enquêtes d'insertion professionnelle, les résultats ne tiennent pas assez compte de la cohérence entre le diplôme et l'emploi trouvé. Seul le niveau d'insertion professionnelle (technicien, cadre, etc..) est pris en compte. Ainsi, en mettant les chiffres en face des domaines d'emploi pourvus, cela nous amène à la fois à mieux évaluer la cohérence des diplômes délivrés, mais aussi à identifier les secteurs et domaines d'activités à pourvoir.

Pour permettre cela, l'AFNEUS demande la mise en place d'une interrogation systématique des anciens étudiant.e.s par l'établissement.

3 - UE Spécifiques

Une insertion professionnelle performante ne peut se faire sans connaissance du milieu de l'entreprise de l'étudiant.e. C'est un point inévitable pour tout jeune souhaitant faire un stage ou trouver un emploi. C'est pourquoi **l'AFNEUS propose la mise en place d'Unités d'Enseignement spécifiques à la connaissance du milieu de l'entreprise**.

Ces UE doivent accompagner l'étudiant.e dans la rédaction de CV ou de lettres de motivation. Elles doivent être conçues pour permettre, au maximum, aux étudiant.e.s d'échanger leurs expériences avec l'enseignant, par exemple concernant les entretiens d'embauche.

Il est important que la licence soit composée d'UE animées par des professionnel.le.s dans le domaine des ressources humaines pour leur transmettre les techniques et un **échange d'expériences pour assurer leur intégration au marché de l'emploi**. Ces techniques seront d'ailleurs utiles ensuite dans leur insertion professionnelle après l'obtention de leur diplôme de Master.

4 - Stages

La loi du 10 juillet 2014 a permis une revalorisation des stages et des stagiaires. Néanmoins le stage est trop peu souvent valorisé dans le cursus de l'étudiant.e. Dans l'objectif d'une meilleure appréciation de cet engagement, **il est fondamental que l'Université offre systématiquement sous la forme d'UED** (*Unité d'Enseignement de Découverte*) **ou d'UEL** (*Unité d'Enseignement Libre*) **des stages au cours de la licence**. En effet, si le stage est maintenant démocratisé en Master, il est encore trop rare au cours des années de Licence. La réalisation d'un stage intégré dans le cursus de l'étudiant.e mène à une meilleure compréhension du milieu professionnel, ce qui doit être encouragé le plus tôt possible. Ce type d'intégration des stages dans l'Université permet non seulement une meilleure valorisation du stagiaire, pour postuler par exemple à une offre d'emploi ou à un Master, mais laisse également une grande liberté à l'établissement qui peut construire ces UED / UEL de manière adaptée à son environnement socio-économique.

L'accompagnement doit aussi se faire par l'établissement sous la forme d'annuaire de stage ou d'atelier "trouver un stage" permettant ainsi de rencontrer directement des professionnel.le.s du secteur recherché.

C'est pourquoi **l'AFNEUS se positionne pour la mise en place systématique d'UE « stages » en Licence pour tous les étudiant.e.s en sciences, techniques et ingénierie**.

5 - Entrepreneuriat

Aujourd'hui près de 1 étudiant.e sur 2 a envie d'entreprendre mais seulement 10% ont un projet concret sur l'année à venir. Ces chiffres publiés en 2014 par Idinvest Partners et Le Figaro montrent que les étudiant.e.s ne manquent pas d'ambition mais principalement qu'ils n'ont pas conscience de leurs possibilités. Ils ont aussi du mal à anticiper les responsabilités d'un.e entrepreneur.e indépendant.e.

A l'heure actuelle, même si des dispositifs comme les PEPITE (*pôles étudiant.e.s pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat*) permettent un accompagnement, ils sont encore trop larges et trop peu spécifiques comparés aux besoins des entrepreneur.e.s étudiant.e.s. Les écoles l'ont compris et apportent un suivi projet par projet plus personnalisé.

Sur le point de l'accompagnement, il faut que l'Université suive l'exemple donné par des réseaux tels que le réseau Audencia en **favorisant la mise en place de Juniors Entreprises qui offrent une assistance administrative et une sécurité pour lancer le projet**. Il est aussi primordial de créer des pépinières internes à l'Université. Ces dispositifs permettent à l'étudiant.e de lancer son projet sans le forcer à devenir pour autant indépendant.e.

6 - Engagement étudiant

Même si l'expérience est trop peu souvent diplômante, l'engagement étudiant est néanmoins très formateur. Outre les diverses compétences de gestion que prodigue l'engagement, il permet aussi d'avoir un aperçu du monde professionnel. C'est un outil non négligeable qui forme et prépare les étudiant.e.s en parallèle de leur formation universitaire. Il s'agit aussi d'un véritable atout à faire figurer sur un CV au même titre qu'une langue étrangère ou une expertise particulière.

Il est important qu'un engagement étudiant, puisse être gratifié d'un supplément au diplôme ayant une application réelle, il doit aussi pouvoir être accompagné par l'établissement par des Régimes Spéciaux d'Études (RSE).

III] L'Université dans son environnement et vers ses étudiant.e.s

1 - Politique des langues

Pour obtenir le diplôme de Master, l'étudiant.e doit normalement, en deux ans, acquérir un niveau B2/C1 lui permettant de s'insérer professionnellement et de pouvoir réussir une certification de langue internationale. Néanmoins, rien ne cadre l'évaluation de ce niveau de langue. Il est nécessaire que cette évaluation soit unifiée à travers le territoire pour permettre une véritable reconnaissance du niveau de langue des étudiant.e.s diplômé.e.s de master. **Elle doit être basée sur le CECRL** (*Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*) et donc évaluer l'expression et la compréhension orale et écrite de tous les étudiant.e.s et cela doit être le cas pour toutes les évaluations en langue des étudiant.e.s en sciences. **L'AFNEUS propose aussi que les étudiant.e.s en sciences puissent passer le TOEFL** (*Test of English as a Foreign Language*) au sein de leur parcours. Le 1er passage de ce test doit être financé par l'établissement.

2 - Approche Programme

La construction des programmes est un des points les plus importants de toute maquette de formation mais elle est primordiale dans les domaines scientifiques. Pour permettre à un.e étudiant.e de s'insérer professionnellement, il.elle doit acquérir non seulement une certaine quantité de savoir mais surtout des compétences.

Les UE doivent ainsi être construites via une approche par compétences. Pour lier toutes ces UE et les rendre pertinentes, la conception de l'enseignement doit se faire selon l'approche programme, cela signifie que les enseignements doivent être basés sur une vision de l'étudiant.e en sortie de formation.

A l'heure actuelle, on se retrouve trop souvent dans la configuration inverse ou le programme est conçu en fonction des enseignements.

3 - Développement de l'alternance

La formation en alternance est en plein essor au sein des Master. En effet, les étudiant.e.s, par intérêt économique et en vue de leur insertion professionnelle plus aisée grâce à une expérience professionnelle mieux reconnue, choisissent de plus en plus la voie de la formation en alternance.

En conséquence, la **Licence en sciences et techniques doit préparer les étudiant.e.s à être recrutés par des entreprises** pour y trouver un contrat en alternance. Ceci doit se faire par le développement d'UE spécifiques aux connaissances du milieu de l'entreprise.

4 - Forums de l'emploi

Pour accompagner encore l'étudiant.e vers son 1er emploi il est important de **mettre en place des ateliers de rencontres de professionnel.le.s** dans la même veine que les rencontres permettant aux étudiant.e.s de trouver un stage. Ces ateliers permettront aux jeunes d'avoir un 1er contact professionnel avec des chercheurs.euses ou des industriel.le.s de leur secteur. Ce type de rencontre doit permettre de **désacraliser l'entretien d'embauche** et, pourquoi pas, de réaliser des mises en situation plus personnalisées que lors d'UE spécifiques à la connaissance du milieu de l'entreprise.

Ce type d'évènement permettra de renforcer le lien entre l'établissement et les entreprises de son bassin d'emploi. En effet, nous observons souvent une distance entre les personnalités extérieures siégeant dans nos conseils et les actions de leurs entreprises sur nos composantes.

5 - Réseau Alumni

Si les étudiant.e.s peuvent apprendre beaucoup des professionnel.le.s de leur secteur, ils sont encore davantage réceptifs à l'intervention d'anciens étudiant.e.s de leur établissement. **Il faut promouvoir et développer les réseaux d'Alumni à l'Université** pour permettre de telles mises en contact.

En plus de permettre un suivi fort de l'insertion professionnelle des néo-diplomé.e.s, ce type de réseau permet de désacraliser encore davantage le monde du travail. **Il faut maintenant mettre en avant l'usage de réseaux sociaux.** L'étudiant.e de 2016 n'aura aucune appréhension à rejoindre un groupe LinkedIn ou Facebook mais y réfléchira à deux fois avant de remplir une fiche de contact papier.

6 - Fablab

Les Fablabs, pour ateliers de fabrication, se développent de plus en plus dans les Universités françaises. L'objectif de ces lieux est de permettre un décloisonnement de l'enseignement via une zone valorisant l'apprentissage par la pratique.

Les Fablabs mettent à disposition des outils utiles permettant la réalisation d'un projet pour tout public avec pour objectif le partage de connaissances. Partager, faire échanger, provoquer des rencontres, c'est l'objectif de ces laboratoires ouverts à tous. C'est aussi un lieu renforçant les liens inter-établissement permettant d'ouvrir l'Université sur la métropole.

Pour les étudiant.e.s, le travail dans un **FabLab permet la découverte de l'apprentissage par la pratique**. Tout comme la classe inversée, les connaissances sont acquises en amont pour ensuite être pratiquées dans ce lieu. De plus, la connaissance et l'apprentissage se développent au contact de groupes dans différents domaines, évitant ainsi l'isolement de l'étudiant.e et la valorisation des compétences transversales. La participation au Fablab peut aussi être une valorisation via des ECTS prouvant l'implication des étudiant.e.s.

L'AFNEUS encourage l'élaboration de ces laboratoires de fabrication dans les Universités pour permettre à chaque étudiant.e de développer ses compétences, de pouvoir exprimer ses idées et de pouvoir créer un lieu de partage et de valorisation.

7 - Le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le passeport compétence

Le RNCP a pour objectif de permettre une meilleure lisibilité des différents diplômes nationaux pour des particuliers ainsi que pour des entreprises. Ces fiches sont nécessaires à une meilleure visualisation du contenu de chaque filière permettant à l'étudiant.e de mettre en avant les compétences et les connaissances acquises durant ses années d'études. Ces fiches sont cependant très peu utilisées et ne référencent pas la totalité des diplômes. Il est donc nécessaire de développer et d'accélérer la mise à jour de la base de données, ainsi que de développer la communication autour de ces fiches RNCP au près du monde professionnel. En outre, il est important de vérifier que les fiches RNCP soient cohérentes avec la formation proposée.

Le Passeport compétence est un outil permettant au salarier d'évoluer professionnellement, il offre un suivi des formations projets et objectifs du salarié. Il est trop peu utilisé et il est nécessaire de familiariser l'étudiant.e avec ce dispositif. Aussi bien dans sa création que dans son suivi. Ceci permettra à l'étudiant.e d'avoir une visualisation globale de l'ensemble de ses compétences et de ses connaissances et lui permettra ainsi de mieux s'insérer professionnellement.

AFNEUS

Les étudiant.e.s en sciences

L'Association Fédérative Nationale des Étudiant.e.s Universitaire Scientifiques (AFNEUS) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901.

Elle a pour but de représenter les étudiant.e.s en sciences dans les différentes instances nationales et universitaires par le biais de ses associations adhérentes dans le respect des libertés individuelles de celles-ci, prolongeant ainsi leur valeur de citoyenneté, d'aide et de solidarité entre les étudiant.e.s en sciences.

Pour parvenir à ses fins, l'AFNEUS propose des formations aux dirigeant.e.s d'associations et aux élu.e.s étudiant.e.s associatifs dans les différentes instances. Elle continue depuis à se développer en participant à de nombreuses réflexions gravitant autour des sciences.

Contacts presse :

Maxime BOBE TOULARASTEL – president@afneus.org – 06 22 45 85 05

Adrien PODEVIN – aa@afneus.org – 06 88 33 41 36